



Budget primitif 2019

Conseil municipal du 4 février 2019

ELVEN

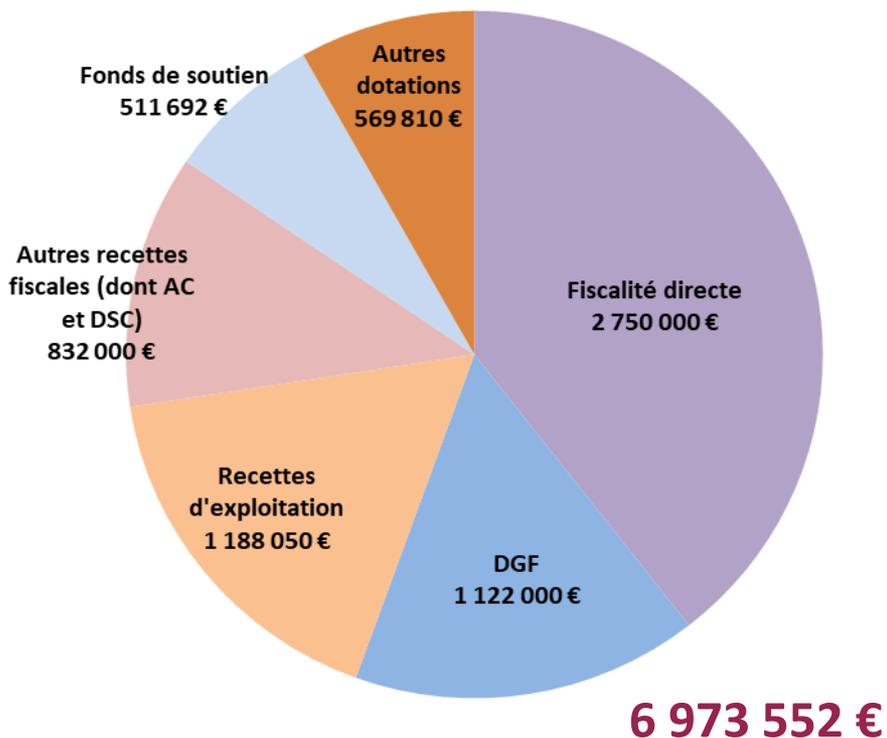
1. Un budget de fonctionnement représentatif d'une gestion responsable et maîtrisé des crédits
2. La poursuite des projets d'investissement structurants d'ores et déjà initiés
3. Des ratios financiers satisfaisants : la garantie d'un financement pérenne des projets futurs

Présentation du BP 2019



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes réelles de fonctionnement BP 2019

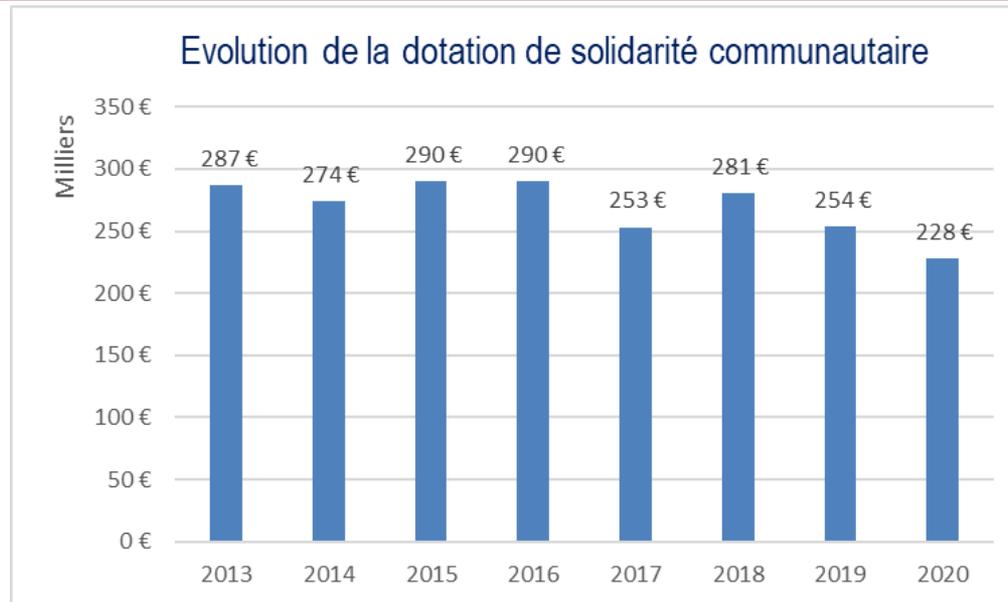


Budget total 2018 : 6 763 668€

Recettes réelles

Des recettes de fonctionnement en légère progression

- **Une fiscalité portée par la progression des bases**
 - +1,7% d'évolution nominale, fixée par la loi de finances, (s'appliquant en totalité pour TH, partiellement pour TF)
 - Evol° physique : +0,3% TH, +2% TFB, -1,5% TFNB
- **Autres recettes fiscales en baisse**
 - Suite à la fusion de GMVA, révision du mode de calcul de la répartition de la dotation de solidarité communautaire (DSC) : - 22K€ pour Elven
- **La DGF maintenue**
- **Les autres dotations en baisse**
 - La baisse s'explique par :
 - la fin des TAP et donc de l'aide associée (-15 K€)
 - Pas d'accueil d'enfant porteur de handicap et donc pas de versement du CD56 (-27 K€)
 - En raison du recensement, 10 K€ ont été perçus en 2018, recette exceptionnelle donc absente en 2019
- **Les autres recettes d'exploitation tirées par l'intégration du BA Activités économiques (loyers)**

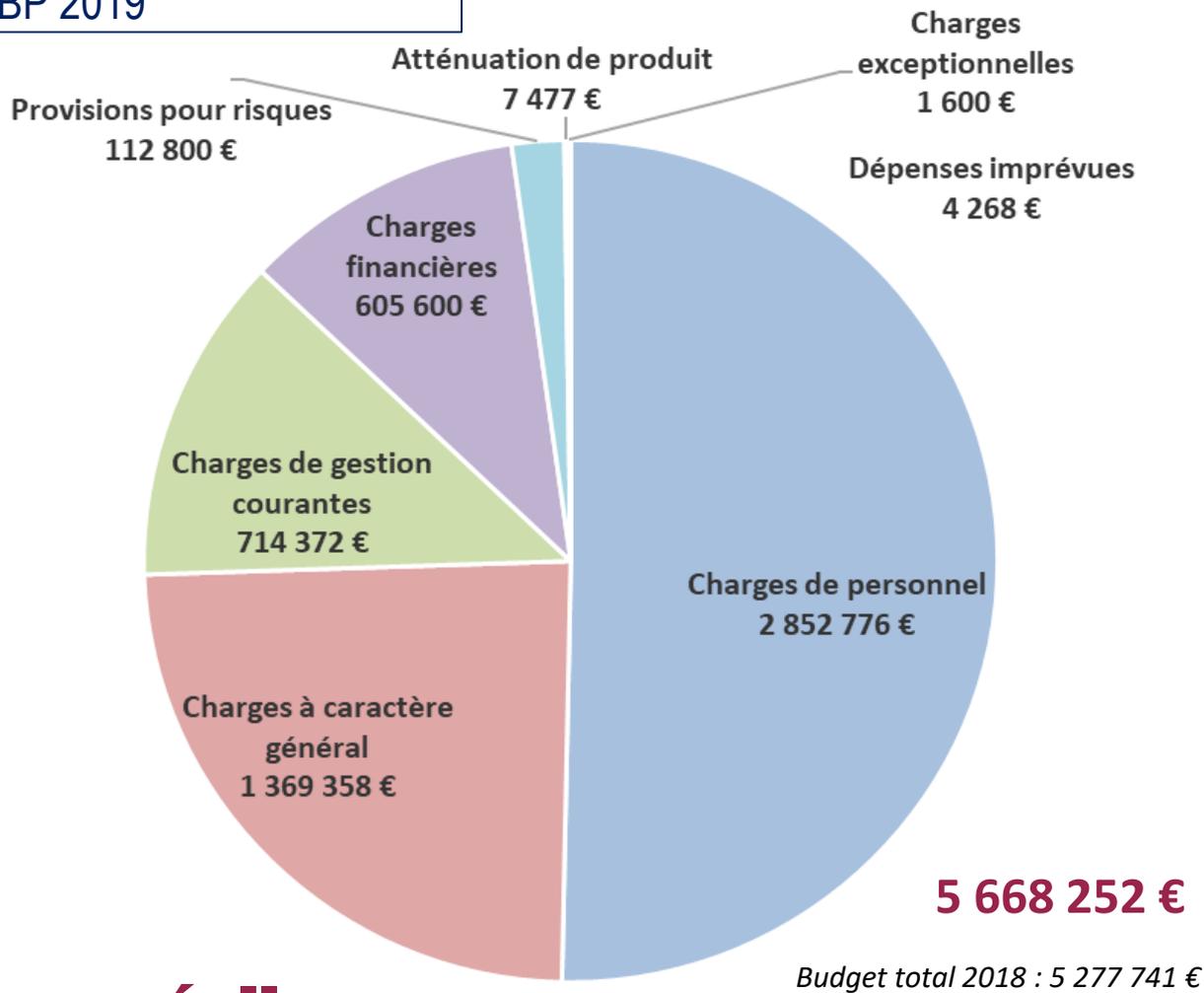


La baisse de la DSC, conséquence de la réduction de l'enveloppe communautaire et de la révision des critères de répartition

- La DSC est un mécanisme de redistribution intercommunal facultatif dont le montant et les critères de répartition sont fixés librement par le Conseil communautaire.
- Suite à la création de GMVA et afin d'uniformiser les réalités de chaque ancien EPCI, des évolutions ont été apportées :
 - **Réduction de 10% par an** pendant 3 ans de l'enveloppe à répartir
 - Révision des critères de répartition : **baisse de 10% de la part gelée**, suppression du critère de l'évolution des **bases de CFE**, introduction du **critère Revenu/hab.**

Focus sur l'évolution de la dotation de solidarité communautaire (DSC)

Dépenses réelles de fonctionnement BP 2019



Dépenses réelles



Les charges de personnel, malgré ETP constant :

+ 109 000€

- 2^{ème} phase du PPCR et effet GVT : 53 K€
- Evolution des cotisations en lien avec rémunération : 23 K€
- Revalorisation du SMIC : 18 K€
- Reconstitution des carrières (transformation de cotisation URSSAF/IRCANTEC en CNRACL impliquant à un surcoût) : 15 K€



Admissions en non valeur

+ 72 000€

(Liquidation judiciaire de la SARL Terres du Littoral)



Production de repas supplémentaires

+ 65 000€

- Nouvelles classes au collège + hausse des effectifs des écoles
- Anticipation de l'évolution des prix du futur marché

Des dépenses de fonctionnement ciblées sur l'essentiel



Provisions pour portage financier

+ 43 000€

- Régularisation du dossier relatif à la propriété de l'ancienne maison de retraite



Entretien des bâtiments et modernisation des services

+ 37 000€

- Evolution du coût des contrats de maintenance et de prestation de services
- Acquisition de matériel pour travaux sur bâtiments
- Mise en place d'un logiciel de gestion logistique à la cuisine centrale



Charges d'énergie (eau, électricité, gaz, carburants)

+ 25 000€

- Inflation (notamment nouveau marché de gaz)
- Nouveaux bâtiments (ALSH + 3 classes à partir de septembre)

Des dépenses de fonctionnement ciblées sur l'essentiel



Transfert du budget annexe « Activités économiques »

+ 22 000€

- Intégration des charges financières initialement portées par le budget annexe



Entretien de la voirie communale

+ 17 000€

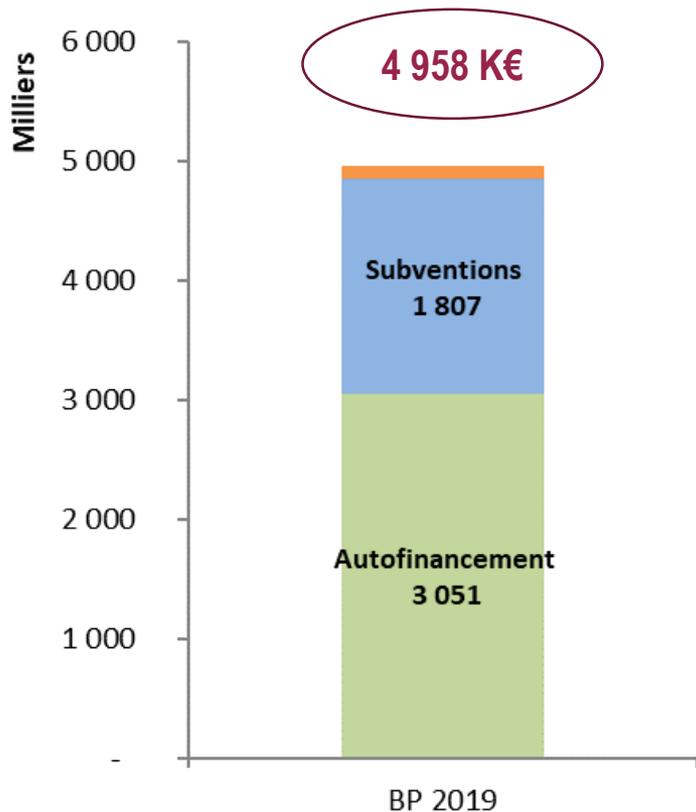
- Hausse des prestations de service sous l'effet notamment de la taxation du Gazole Non Routier (GNR)
- Travaux de mise à la cote de regards Rue Rochefort
- Travaux de génie civil téléphonie au niveau de l'Hermitage

Des dépenses de fonctionnement ciblées sur l'essentiel



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Financement des investissements



Un financement porté par les efforts de gestion et les subventions

- Les excédents antérieurs ainsi que les résultats capitalisés de la section de fonctionnement permettent d'autofinancer une large partie du programme d'investissement de la commune.
- Pour 2019, les résultats d'exercice prévues et affectés à l'investissement sont :
 - Résultat de fonctionnement capitalisé : **1 589 000,17 €**
 - Excédent d'investissement reporté : **1 281 967,44 €**
- Il est à noter que ces résultats intègrent ceux issus du budget annexe « Activités économiques » : 149 K€ de fonctionnement capitalisé et 431 K€ d'investissement reporté

Le financement des investissements

Budget 2019 : 6 263 382 €



Achèvement du bâtiment pour l'ALSH et de trois nouvelles salles de classe à l'école Catherine Descartes

871 K€



Finalisation des travaux de restauration de l'Eglise Saint-Alban

487 K€



Programme de voirie

120 K€

- Poursuite des travaux de renouvellement de voie Route de Plaudren
- Renouvellement de la voirie route du Pont Guillemet, route de la carrière, etc.

Les principaux investissements 2019

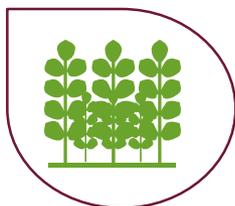


Urbanisme et aménagement **227 K€**

- Finalisation PLU
- Aménagement foncier
- ZAC centre-bourg



Aménagement du restaurant scolaire **92 K€**



Vallée de Kerbiler **78 K€**



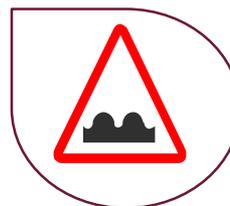
Matériel et équipement des services **73 K€**



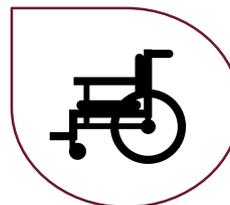
Centre municipal technique **50 K€**



Effacement des réseaux **30 K€**

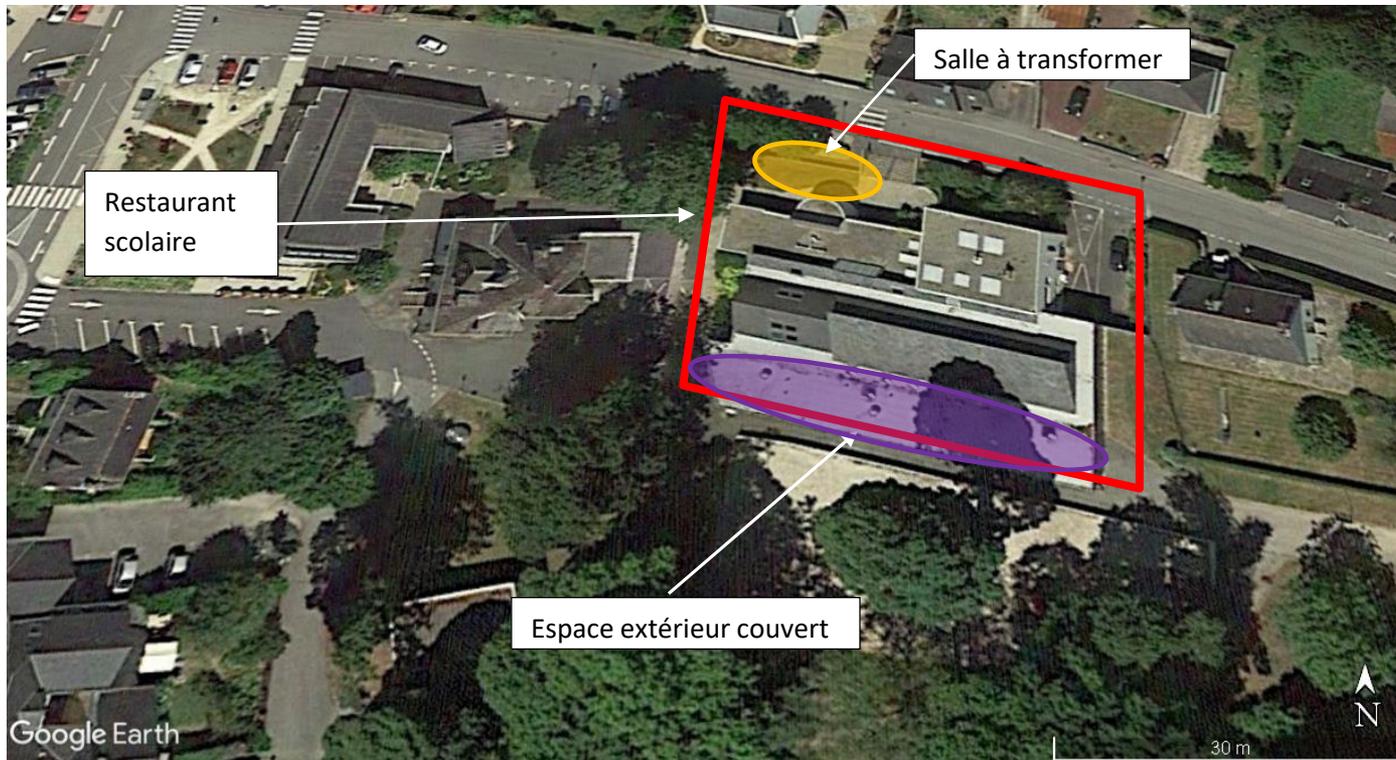


Aménagement de sécurité **11 K€**



Programme PMR d'accessibilité **10 K€**

Les principaux investissements 2019



- Un espace extérieur couvert et sécurisé, pour fluidifier l'arrivée des élèves
- La transformation d'un espace sous utilisé en salle de restauration pour les CM

L'aménagement du restaurant scolaire



ALSH et trois salles classes

Dépenses	Montant	Recettes attendues	Montant
Travaux	1 936 461 €	Etat (dont FCTVA)	501 667 €
Equipement/autres	186 197 €	Région Bretagne	200 000 €
		CD 56	179 451 €
TOTAL	2 122 658 €	TOTAL	881 118 €
RAC Commune	1 241 540 €	(58%)	



Restauration de l'Eglise
Saint-Alban

Dépenses	Montant	Recettes attendues	Montant
Tranche ferme	488 897 €	Etat (dont FCTVA)	262 712 €
Option	406 606 €	Région Bretagne	169 643 €
		CD 56	176 909 €
		GMVA	106 146 €
		Dons et autres	56 381 €
TOTAL	895 503 €	TOTAL	788 195 €
RAC Commune	123 711 €	(14%)	

Focus sur le financement des principaux projets



Aménagement du Val de
Kerbiler

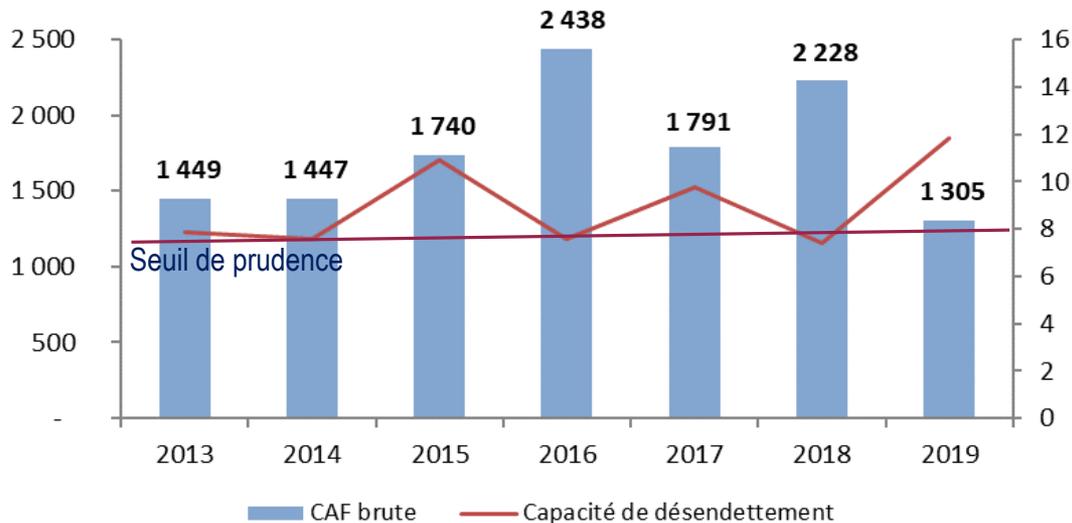
Dépenses	Montant	Recettes attendues	Montant
Tranche ferme	122 952 €	Etat (dont FCTVA)	117 401 €
Tranches conditionnelles	52 194 €	Région Bretagne	12 438 €
		CD 56	
TOTAL	175 146 €	TOTAL	129 839 €
RAC Commune	45 307 €	(26%)	

Focus sur le financement des principaux projets

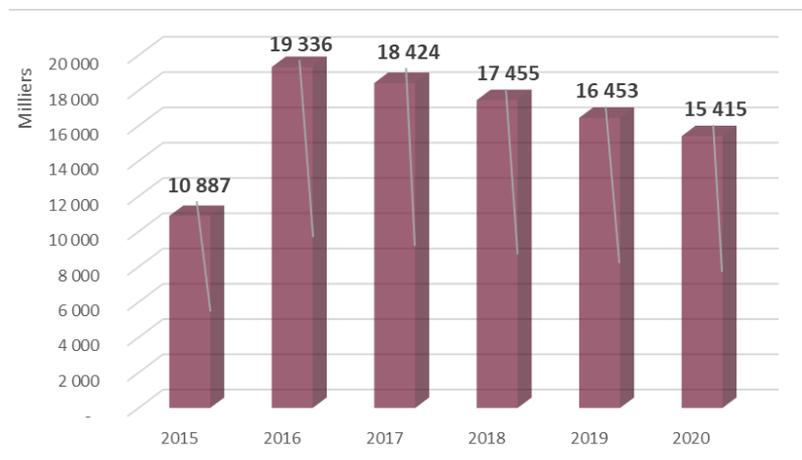


**DES RATIOS FINANCIERS
SATISFAISANTS**

Evolution de la capacité de désendettement d'Elven



CAF minimum pour 2019 : 1 305 K€

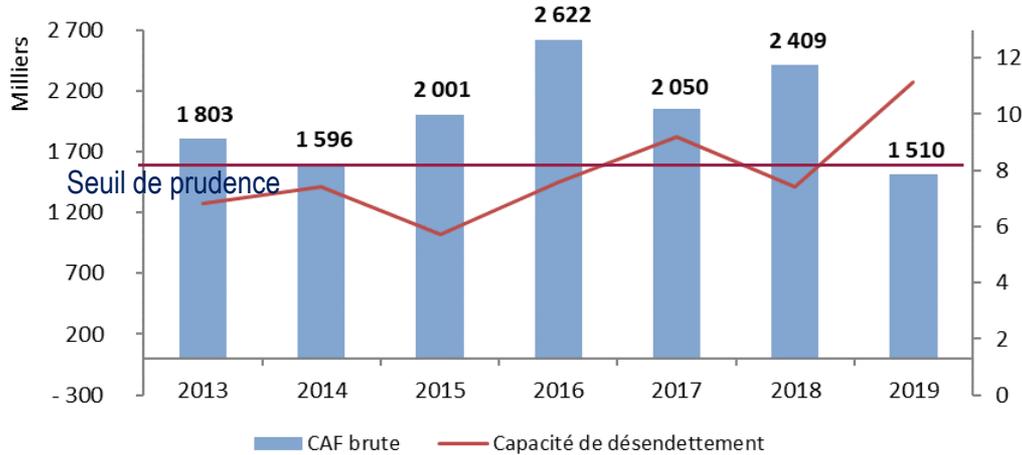


Profil d'extinction de la dette en capital

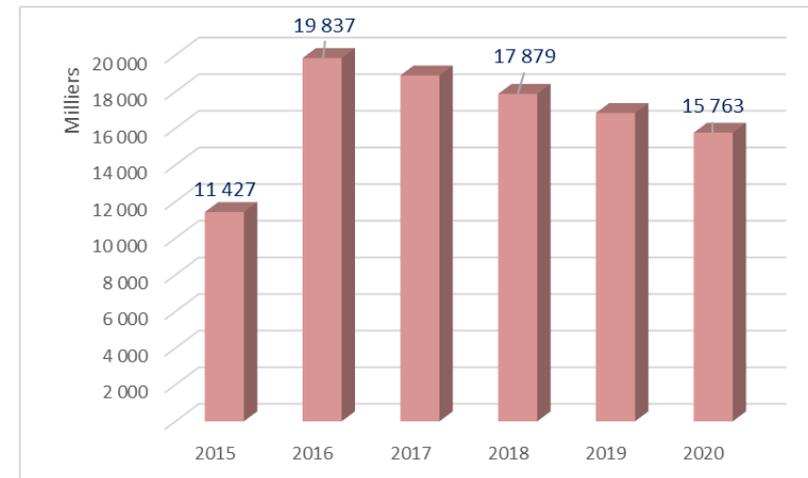
Une CAF en progression, garantie de la soutenabilité financière du programme d'investissement



Evolution de la capacité de désendettement d'Elven



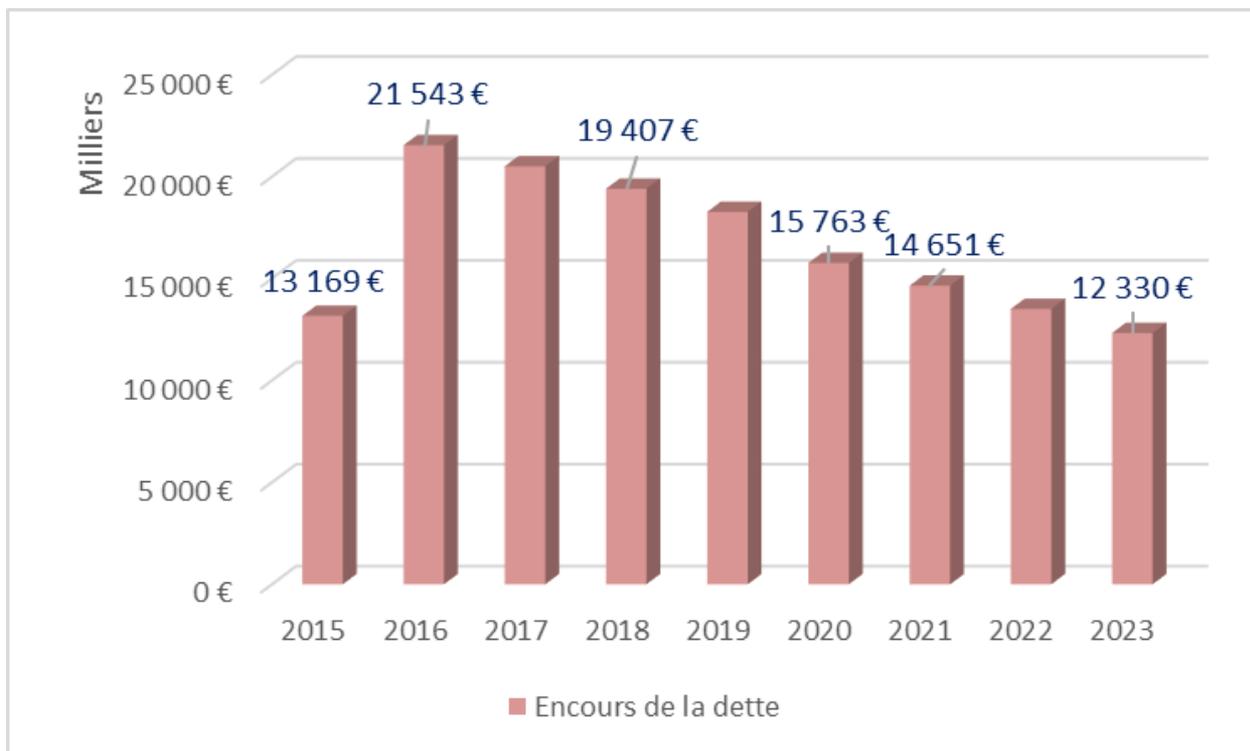
CAF minimum pour 2019 : 1 510 K€



Profil d'extinction de la dette en capital

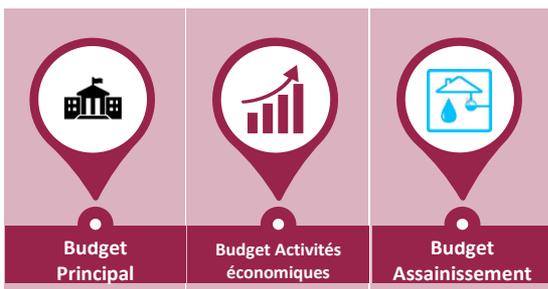
Intégration au budget principal de la dette du BA Activités économiques





Profil d'extinction de la dette consolidée en capital

- Il est à noter qu'à partir du 1^{er} janvier 2020, la dette portée par le budget annexe Assainissement (1 M€) sera transférée à GMVA dans le cadre du transfert de compétence.



Dette totale



BUDGET ANNEXE



BA Assainissement

Équilibre budgétaire	BP 2019
En fonctionnement	402 885,61 €
En investissement	983 463,98 €

- En 2019, les résultats anticipés seront affectés de la manière suivante :
 - Résultat d'exploitation : **385 032,25 €** affectés à l'investissement
 - Excédent d'investissement reporté : **46 589,73 €**

- En vue du transfert de la compétence à GMVA, la collectivité a fait le choix de mobiliser les excédents cumulés de ce budget pour le financement d'importants travaux de **rénovation des réseaux**. Des aménagements seront également opérés sur le **poste de relèvement du Guého**.

Budget Annexe Assainissement
